



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015**

Étaient présents:

Directrice :	Annie Lamarre
Étudiante :	Taowa Munene-Tardif
Enseignants :	Marie-Ève Arseneau Louise Blanchette Catherine Grégoire Julie St-Pierre
Parents :	Sheena Bassani Myriam Bourroche Joe Cacchione Geneviève Dodin Andrew Edwards, président du CÉ Eamon Egan Sylvie Morel
Représentante de la Fondation :	Sheena Bassani
Représentante de l'OPP :	Geneviève Dodin
Responsable de la vie étudiante et membre de la communauté:	Jacques Archambault
Commissaire du quartier Ville-Marie, CSDM :	Stéphanie Bellenger-Heng

1. Présences et vérification du quorum par le président

Il y a quorum et Andrew Edwards ouvre la séance à 18 h 40. Pour les prochaines réunions du CÉ, il fait la lecture des recommandations de régie discutées à la séance du 7 octobre 2015 et dont Myriam Bourroche a fait une liste :

- Dans la mesure du possible, envoyer les documents sur lesquels des décisions sont à prendre en avance, quelques jours AVANT la séance.
- Lire toute la documentation envoyée AVANT la séance.
- Débuter les réunions de CÉ à 18 h 30.
- S'exprimer chacun dans sa langue maternelle.

- Laisser idéalement des plages de réflexion lors des séances du CÉ pour aller au-delà des décisions à prendre.
- Pour toute résolution, un membre, autre que le secrétaire, doit noter la résolution, la remettre au président du CÉ pour lecture à voix haute et adoption. La résolution est ensuite remise au secrétaire pour signature par la direction et le président du CÉ. Le secrétaire verra à numéroter la résolution : "Résolution ANNEEMOISJOUR-001" et à tenir un registre des résolutions adoptées dans l'année.
- Tenir une liste d'actions suite à chaque séance, en sus du procès-verbal.
- Partager les dossiers à réviser sur Google Docs ou autre plateforme de partage de fichiers de manière à ne pas multiplier les pièces attachées aux courriels et les versions du même document. Andrew Edwards se charge d'envoyer à tous les membres un vidéo tutoriel à cet effet.
- En début de chaque année scolaire, développer une liste des dossiers à travailler par les membres du CÉ.
- Monter des comités de travail sur certains dossiers à travailler pour alléger les réunions et avancer plus rapidement dans les dossiers, comme dans les séances de CÉ.

2. Accueil du président et adoption de l'ordre du jour

Andrew Edwards présente l'ordre du jour. Sheena Bassani demande d'ajouter le point 14.5 Rapport de la Fondation. Marie-Ève Arseneau demande l'ajout du point 15. Varia pour un suivi sur l'Orchestre de l'Île. L'ordre de jour, ainsi modifié, est proposé par Julie St-Pierre, secondé par Sylvie Morel.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de public, ce point est passé.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juin 2015

Le procès-verbal de la séance du 10 juin, révisé lors de la séance du 7 octobre, est approuvé. Son approbation est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Myriam Bouroche. Ce procès-verbal peut être rendu public sur le site de l'école.

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2015

Annie Lamarre apporte une précision et correction au point 9. Marie-Ève Arseneau révisé le point 13.5. Le procès-verbal de la séance du 7 octobre, ainsi corrigé, est proposé par Julie St-Pierre et secondé par Sheena Bassani. Ce procès-verbal peut être rendu public sur le site de l'école.

6. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2015 (Liste d'actions)

Voir l'annexe A pour le statut de chacune des actions à prendre suite à la séance du CÉ du 7 octobre. On retient ceci pour ces trois actions:

Action 4 : Annie Lamarre indique que cela prendra l'année à dresser une liste exhaustive des activités artistiques et culturelles récurrentes et qui font partie de la culture de FACE, au primaire comme au secondaire. Elle en découvre de nouvelles tous les jours. Myriam Bouroche rajoute cette action à la liste des dossiers à suivre en 2015-2016.

Action 14 : Il y a surcapacité actuellement à l'école. Il y a 1368 élèves dont 767 au primaire et 601 au secondaire. Le sous-sol n'a jamais été fait pour accueillir des salles de classe, uniquement des gymnases. Or, il y a plusieurs classes qui y sont depuis des années et cela pose de nombreux problèmes (éclairage insuffisant, mauvaise aération, niveau sonore élevé en raison de la proximité des gymnases, etc.). Marie-Ève Arseneau précise toutefois qu'on parle ici de surcapacité dans le ratio nombre de classes/locaux d'enseignement disponibles et aux normes, et non de surcapacité d'élèves dans les classes comme cela se vit dans d'autres écoles. Les enseignants présents ajoutent que c'est une réalité depuis de très nombreuses années. Joe Cacchione rappelle que dans un contexte où la CSDM priorise dorénavant les élèves territoriaux, la surcapacité de l'école ne l'aide pas à négocier contre cette politique de la CSDM. Il réitère sa demande quand à la capacité exacte de l'école.

Action 22 : Voir point 10 ci-dessous.

7. Rapport du président

Andrew Edwards indique qu'il a reçu aujourd'hui même un avis sur une formation offerte sur la fonction de présidence de CÉ qui aura lieu le lundi 9 novembre 2015 à 19 h dans les locaux de la CSDM. Il fera suivre à tous l'information reçue.

8. Dossiers prioritaires pour l'année 2015-2016

Andrew Edwards et Annie Lamarre se sont rencontrés pour prioriser les dossiers à traiter cette année et ils proposent la mise sur pied de quatre comités, sortes de *think tanks* ou tables de travail. Pour chaque comité, ils sollicitent une personne qui agira en tant que coordonnateur (ou agent de liaison avec le CÉ) et toutes autres personnes bénévoles comme membres du dit comité. L'OPP invitera également les parents à participer au(x) comité(s) de leur choix.

Comité sur l'organisation scolaire

Présidence : Geneviève Dodin

Membres : Louise Blanchette, Julie St-Pierre, Marie-Eve Arseneau, Andrew Edwards

Membre d'office : Annie Lamarre ou tout autre membre de la direction qu'elle désignera.

La mission de ce comité reste à définir mais elle touchera aux sujets suivants : grille matières, séquence de mathématiques avancée au secondaire, poids des sacs, battement entre les périodes, heure du début des classes, etc.

Comité sur le bilinguisme

Présidence : Eamon Egan

Membres : Andrew Edwards et trois autres parents qu'il va solliciter.

Membre d'office : Annie Lamarre ou tout autre membre de la direction qu'elle désignera.

La mission de ce comité reste à définir mais elle touchera entre autre à la promotion des échanges linguistiques entre les élèves des deux commissions.

Comité sur le projet éducatif

Présidence : Myriam Bouroche

Membres : Andrew Edwards, Sylvie Morel, Geneviève Dodin, Marie-Ève Arseneau

Membre d'office : Annie Lamarre ou tout autre membre de la direction qu'elle désignera.

La mission de ce comité reste à définir dans le détail mais elle verra entre autre à refaire une analyse de situation pour l'école (avec la participation de tous ses acteurs : enseignants, représentants des élèves, direction de l'école et parents). À la toute fin, une fois le projet éducatif de l'école définie, son énoncé deviendra la mission à jour de l'école.

Comité sur le transport scolaire

Présidence : Geneviève Dodin

Membre : Anne-Karine Tremblay (une mère d'élèves engagée dans ce dossier mais non élue au CÉ)

Membre d'office : Annie Lamarre ou tout autre membre de la direction qu'elle désignera.

La mission de ce comité reste à définir mais elle touchera entre autre à développer des solutions alternatives au transport en bus scolaire.

Comité sur l'intégration des élèves EHDAA – REPORTÉ en 2016-2017

Pour ce qui est de l'intégration des élèves EHDAA, Annie Lamarre indique qu'il y en a déjà à l'école mais qu'ils ne sont pas codés et donc pas reconnus en tant que tels par la CSDM. Il va falloir les identifier, les coder, les déclarer et s'assurer de leur offrir l'accompagnement et les ressources dont ils ont besoin. Ce processus de codage est prévu cette année. Dans l'immédiat, il ne pourra pas y avoir de comité monté; peut-être pour l'année 2016-2017.

Pour les règles de vie (ce qui inclut le code vestimentaire et l'usage des appareils électroniques), Annie Lamarre indique que ce travail revient à l'équipe école. Celle-ci fera cette année la mise à jour de ce document. Les membres du CÉ demandent à ce que ce sujet soit abordé lors de la séance du 16 décembre et Annie Lamarre enverra la version électronique des règles de vie existante avant cette séance.

Myriam verra à mettre à jour le document Liste des dossiers à suivre par le CÉ pour l'année scolaire 2015-2016.

9. Rapport du conseil des élèves

Taowa Munene-Tardif dresse la liste des objectifs atteints par le conseil des élèves en octobre :

- Trois prix pour le meilleur costume d'Halloween ont été décernés le 30 octobre.
- La vente des fournitures scolaires a repris le mardi midi. Après le Fashion Show, elle sera étendue à deux ou trois jours/semaine.
- Un des murs du Bistro a été repeint.
- Un nouveau logo du conseil a été défini.
- Un concours pour refaire le TS de sport a été lancé.
- Les balles de babyfoot et de ping-pong ont commencé à être prêtées.

- La direction a été rencontrée quant à la question des murales, selon une suggestion qui avait été faite au printemps 2015 au CÉ (mettre sur pieds un « comité murales » pour clarifier les procédures) ; il a été décidé de demander des croquis aux élèves intéressés; deux ou trois des meilleurs croquis seront retenus pour être réalisés chaque année. Les murales resteront en place cinq ans, des photos seront prises une fois les œuvres complétées pour en assurer la pérennité. Le processus de renouvellement des murales sera fait aux cinq ans.
- La direction a alloué 1500\$ au conseil étudiant pour leurs activités. Cette année le budget sera vraisemblablement affecté aux murales mais les activités pourront être diversifiées selon le souhait des membres du conseil étudiant.

Jacques Archambault ajoute que l'équipe de soccer masculine a remporté le championnat de la *Greater Montreal Athletic Association*.

Pour novembre, Taowa Munene-Tardif indique que:

- Des épinglettes seront faites pour identifier les membres élus du conseil.
- L'horaire de la vente des fournitures sera affiché dans les salles de classe.
- Le Fashion Show aura lieu le vendredi 13 novembre à 16 h 30 (billets à 10\$) et 19 h 30 (billets à 15\$). Les billets sont en vente à l'entrée de l'école tous les midis.

Jacques Archambault ajoute que le Fashion Show est plus qu'une parade de mode et que le nom devrait en fait être changé. C'est un spectacle organisé par les élèves de secondaire 5 mais qui inclut des élèves du secondaire 1 à 5. Les fonds ramassés par la vente des billets servent directement au financement du bal des finissants des secondaires 5.

10. Rapport du service de garde

Lise Leblanc est absente mais elle a envoyé son rapport à Annie Lamarre qui le lit en séance. Lise Leblanc a sollicité les parents dont les enfants sont inscrits au service de garde pour sonder leur intérêt à former un Comité des parents du service de garde. Seul un parent s'est désigné comme bénévole ce qui n'est pas suffisant pour mettre sur pied un comité cette année. Les demandes des parents relatives à la gestion du service de garde dans son ensemble devront donc être adressées au CÉ.

11. Rapport des autres membres du personnel

Les enseignants expliquent qu'aucune publicité n'est réellement faite parmi les étudiants du primaire à FACE pour promouvoir le niveau secondaire à l'école. Il est proposé que certains anciens élèves viennent présenter leur cheminement scolaire et de carrière aux élèves du primaire. Les enseignants soulignent qu'il faut mieux communiquer à l'interne les forces de l'école.

Sylvie Morel rappelle à tous les deux points qui étaient ressortis lors du sondage réalisé auprès des parents par l'OPP à l'automne 2014 : 1. Les parents craignent que les matières de base ne soient pas assez bien enseignées au secondaire; 2. Ils craignent que les élèves ne soient pas assez bien encadrés.

Joe Cacchione, parent mais aussi directeur d'école, indique qu'à son établissement, l'équipe école a dû se poser les questions suivantes: quel est notre produit; qu'offrons-nous au secondaire? Et si notre produit n'est pas alléchant, que pouvons-nous faire comme école pour le rendre alléchant?

Il est demandé que la promotion du secondaire à FACE et les moyens d'y parvenir soit un sujet abordé lors d'une prochaine séance du CÉ.

Point d'information : la sortie au Théâtre du Centaur au secondaire 3 EMSB est déplacée au 11 novembre.

12. Rapport de la direction

La directrice Annie Lamarre fait le point sur différents dossiers :

- Elle n'a pas encore de Plan de réussite (document exigé par la CSDM) à présenter au CÉ ; l'analyse de situation et le projet éducatif sont à faire en priorité.
- Elle rencontre la directrice régionale de la EMSB le vendredi 13 novembre pour faire le point sur tous les dossiers concernant FACE. Les portes ouvertes du 14 octobre se sont bien déroulées. Plus de 1000 personnes se sont présentées et plus de 1000 dossiers de candidature ont été reçus pour une admission à tous les niveaux. Le tirage au sort devrait avoir lieu fin décembre ou début janvier.
- Les moyens de pression des enseignants vont aller en augmentant. Des journées de grève sont prévues (mais non encore confirmées) les 16 et 17 novembre ainsi que les 1, 2 et 3 décembre. Par ailleurs, les notes de fin d'étape 1 seront remises sur copie papier; la direction verra à ce que la saisie des notes soit tout de même faite. Les bulletins indiqueront juste les notes, sans commentaires. De plus, les enseignants ont décidé, en plus de ne faire que les strictes 32 heures par semaine, de ne pas participer aux activités étudiantes des élèves, même si celles-ci rentrent dans leur tâche [NDLR : Dans les faits, si cela entre dans la tâche des enseignants, ils sont en droit de faire certaines activités étudiantes et plusieurs le font présentement]. Les activités étudiantes sont donc touchées. Ainsi, les sorties à la Maison Théâtre sont annulées au primaire et ce sont 12 000\$ que l'école perdra en billets achetés non utilisables puisque la Maison Théâtre refuse de rembourser l'école. Finalement, les délégués syndicaux, sondés par la directrice, lui ont transmis le pouls de l'ensemble des enseignants qu'ils représentent : ils ne souhaitent pas que des parents bénévoles prennent le relais dans l'organisation d'activités étudiantes « traditionnelles ». Toutefois, le projet de bal de St-Valentin pour les élèves de 5^e et de 6^e année du primaire pourrait être pris en charge par des parents car cette activité n'a jamais eu lieu auparavant.
- La directrice récapitule l'état des travaux faits et à faire dans l'école, informations qui ont aussi été transmises dans le bulletin d'information envoyé aux parents en octobre.
- Pour ce qui est des livres de la bibliothèque, la bibliothécaire finit l'inventaire, procède à l'élagage de certains titres et à l'acquisition de nouveaux. Dès qu'elle aura complété cela, elle fournira de nouveaux livres aux enseignants qui le souhaitent et proposera de faire des activités de lecture en classe avec les jeunes.
- La rencontre parents-enseignants a lieu le 19 novembre sur le même format que celle de novembre 2014 (groupe d'enseignants regroupés dans un même local). Les élèves du secondaire termineront exceptionnellement à 14 h 30, soit une heure avant le début de la rencontre.
- Le mercredi 18 novembre sera un horaire du mercredi (et non du vendredi comme indiqué dans l'agenda) car plusieurs mercredis ont sauté en raison des grèves.
- Le sujet de la signalisation préventive sera abordé à la prochaine séance, faute de temps.

13. Travaux du conseil d'établissement

13.1 Règles de régie interne 2015-2016

Myriam Bouroche, qui s'est portée volontaire pour rédiger les règles de régie interne du CÉ de FACE à la séance d'avril 2015, a présenté une première ébauche du document à la séance de juin 2015. Le document a ensuite été transmis à tous les membres du CÉ pour révision et commentaires. Geneviève Dodin a soumis ses révisions et commentaires. Myriam Bouroche va les intégrer et resoumettre le

document pour révision et commentaires de tous les membres du CÉ. L'objectif est d'arriver à une version finale de ce document pour juin 2016.

13.2 Budget

13.2.1 Budgets du CÉ

Les membres du CÉ doivent se prononcer sur l'utilisation de l'enveloppe budgétaire du CÉ. Cette enveloppe est de 650\$ (400\$ de la CSDM et 250\$ de la EMSB) pour le fonctionnement et de 800\$ pour de la formation. Il est décidé que chaque membre enverra ses suggestions d'utilisation du fonds de fonctionnement à Myriam Bouroche pour qu'une décision soit prise lors de la séance du 16 décembre prochain.

13.2.2 Budget de l'OPP

L'école a 50\$ pour l'OPP.

13.2.3 Budget de l'école

Annie Lamarre dépose le budget de l'école pour le primaire et le secondaire (CSDM) mais sa présentation est reportée à la séance du 16 décembre. Les interrogations sur le budget doivent être soumises à Annie Lamarre AVANT la séance du 16 décembre. Il est demandé à Annie Lamarre de fournir un budget comparatif des trois dernières années.

13.3 Procédure pour l'approbation des sorties éducatives

Annie Lamarre explique que toute sortie éducative est pré-approuvée par le CPEPE puis par elle. Elles sont ensuite présentées au CÉ pour approbation finale. De manière à alléger le processus d'approbation des sorties, la résolution suivante est passée :

Résolution 2015-11-04-001

"Les membres du conseil d'établissement de l'école FACE proposent que la directrice puisse accepter seule toute sortie éducative dont le montant est égal ou inférieur à 30\$ par élève, pourvu que la directrice fournisse au CÉ un rapport périodique pour consultation."

La proposition de résolution est proposée par Andrew Edwards et secondée par Sylvie Morel.

13.4 Politique d'admission de FACE 2015-2016

Annie Lamarre a négocié avec la CSDM pour que les élèves extraterritoriaux déjà inscrits au primaire à FACE puissent poursuivre leur scolarité au secondaire. Toutefois, elle n'a pas réussi à inclure la fratrie dans cette dérogation. Par exemple, un élève extraterritorial en 4^e année du primaire peut faire son secondaire à FACE mais son frère ne pourrait pas être admis à l'école FACE. Le nombre d'élèves extraterritoriaux touchés est demandé à Annie Lamarre qui fournira ce chiffre lors de la prochaine séance. Elle est aussi en attente d'une confirmation à cet effet.

Pour ce qui est d'inclure dans la politique d'admission les enfants des membres du personnel de FACE et des anciens élèves de FACE, il est discuté que ces deux catégories ne peuvent être traitées ensemble. Les membres du CÉ s'entendent sur le fait que les enfants des membres du personnel tombent en fait dans le même genre de catégorie que ceux de la fratrie (ils proviennent d'un foyer dont un membre se rend à l'école), et la fratrie fait déjà partie des critères d'admission.

Pour ce qui est des enfants des anciens élèves, la question est posée à savoir ce qu'est un ancien de FACE : une personne ayant fait toute sa scolarité à FACE ou juste une partie? Leurs enfants ne sont peut-être pas faits pour aller à FACE. Par ailleurs, donner la priorité à ces familles risquerait de créer une « caste » FACE au sein de la CSDM. Dans les deux cas, le critère de territorialité des élèves s'applique. La résolution suivante est passée :

Résolution 2015-11-04-002

"Les membres du conseil d'établissement de l'école FACE proposent que les enfants des membres du personnel actuellement employé à l'école FACE soient priorisés après les fratries d'élèves déjà inscrits. "

La proposition de résolution est proposée par Geneviève Dodin et secondée par Myriam Bourouche.

Une demande doit toutefois être faite au Conseil des Commissaires avant qu'une telle règle ne puisse être appliquée. Actuellement, à la CSDM, il n'est pas autorisé de prioriser, dans les politiques d'admission des écoles, les enfants des membres du personnel.

13.5 Mandats de l'OPP

Annie Lamarre souhaite que l'OPP lève des fonds pour pouvoir fournir des collations aux élèves dans le besoin puisque la CSDM et la EMSB ont chacune coupé leur aide alimentaire depuis la rentrée 2015. Geneviève Dodin précise que le sujet a déjà été soulevé à la dernière réunion OPP, mais que les parents, ouverts à l'idée, sont dans le flou quant au montant visé. Elle demande combien l'école a besoin exactement, Annie Lamarre lui fournira un chiffre. Annie Lamarre ajoute que certains élèves n'ont pas de lunchs non plus. Finalement, il est suggéré que la Fondation soutienne aussi ces élèves puisque la mission d'un des volets de la Fondation est de soutenir le bien-être global des élèves de FACE.

14. Rapport des comités

14.1 Parents CSDM

Andrew Edwards a assisté à la réunion du Comité régional centre-Sud; il s'est informé du déneigement devant l'école. Lors de la réunion du Comité central, la résolution suivante a été proposée "Il est proposé que le comité de parents de la CSDM fasse front commun et appuie le mouvement Je protège mon école publique dans ces revendications et ses actions." Andrew Edwards indique qu'il est difficile d'accepter séance tenante une résolution qui soutient les revendications et actions du mouvement Je protège mon école ; personne n'avait eu le temps de vérifier les actions proposées par cet organisme et il était tard lors de la proposition. [NDLR : Cette résolution a été représentée lors de la réunion de début décembre du Comité régional centre-Sud et une version modifiée de la résolution a été adoptée.].

14.2 Parents EMSB

Il n'y a pas eu de réunion du comité de parents EMSB. Eamon Egan n'a pas été élu au Comité central.

14.3 Quartier

Il n'y a pas eu de réunion du comité de quartier.

14.4 O.P.P

Geneviève Dodin rapporte que :

- Les parents bénévoles à l'OPP souhaitent organiser un Bal de la Saint-Valentin pour les élèves de primaire 5 et 6.
- 450\$ ont été ramassés suite à la location du stationnement de l'école le 18 octobre dernier. Une levée de fonds sera aussi organisée le 8 novembre, toujours en louant le stationnement.
- Les parents souhaitent être prévenus plus rapidement des dates de grève pour pouvoir s'organiser en conséquence.
- Les parents se plaignent, pour une deuxième année consécutive, du photographe retenu par l'école pour les photos annuelles. Ils ont déjà fait des propositions d'autres photographes. Joe Cacchione va fournir le nom du photographe de son école. Louise Blanchette souhaiterait ne pas retourner avec « La Pomme verte » (une des suggestions avancées) qui ne donnait pas satisfaction pour l'album des finissants du secondaire.
- Les parents souhaitent connaître les règles et procédures pour encadrer les élèves en difficulté au primaire comme au secondaire. Annie Lamarre indique qu'elle fera le point à ce sujet lors de la prochaine séance (repérage des élèves en difficulté, moyens mis en place pour les aider et signalisation préventive).

14.5 Fondation

Sheena Bassani indique que :

- L'assemblée générale annuelle de la Fondation aura lieu le 10 novembre.
- La Fondation souhaite faire des captations audio des concerts puisque beaucoup de parents souhaitent seulement ce format-là plutôt que le format DVD. Annie Lamarre et Sheena Bassani vont se rencontrer pour en discuter.

15. Varia

Il n'y a pas de contrat signé avec l'Orchestre de l'Ile.

15. Calendrier des rencontres

Andrew Edward a envoyé par Doodle à tous les membres du CÉ la liste des séances pour 2015-2016 :

Mercredi 16 décembre 2015

Mercredi 20 janvier 2016

Mercredi 17 février 2016

Mercredi 16 mars 2016

Mercredi 20 avril 2016

Mercredi 18 mai 2016

Mercredi 15 juin 2016

16. Levée de la séance à 21 h 30.

La prochaine réunion du CÉ se tiendra le mercredi 16 décembre à 18 h 30. La levée de la séance est proposée par Andrew Edwards et secondée par Sylvie Morel.

Myriam Bouroche
Secrétaire du CÉ
11-11-2015

Pièce jointe : Annexe A

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)
DU 7 OCTOBRE 2015 MISE À JOUR LORS DE LA SÉANCE DU CÉ DU 4 NOVEMBRE 2015

#	Action	Responsable	Statut
1.	Contacteur l'Association Milton-Parc pour obtenir un éventuel représentant de cet organisme comme membre de la communauté	Andrew Edwards	Isabelle Gingras du service de garde Milton-Parc a été consultée
2.	Révision et adoption du procès-verbal du CÉ du 6 juin	Myriam Bouroche	Emails M-E Arseneau et S. Bassani et corrections apportées
3.	Révision du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des parents du 10 septembre	Myriam Bouroche	Ajout de l'addendum sur l'élection de Sylvie Morel
4.	Dresser une liste exhaustive des activités artistiques et culturelles récurrentes et qui font partie de la culture de FACE, au primaire comme au secondaire	Annie Lamarre Comité des enseignants	A ajouter à la liste des dossiers 2015-2016; la réalisation de la liste prendre l'année scolaire
5.	Statuer sur l'usage du budget alloué pour les dépenses du CÉ		Chaque membre doit suggérer des idées à Myriam Bouroche. Point reporté à la séance du 16 décembre 2015
6.	Clarifier la composition exacte du CÉ	Myriam Bouroche	Courriel du 11 octobre envoyé à Lamarre, Edwards et Dodin
7.	Créer un casier pour Andrew Edwards dans le pigeonier de l'école	Annie Lamarre	Le casier existait au nom du CÉ
8.	Faire un suivi avec le parent qui s'est manifesté sur un plus grand bilinguisme à l'école : création d'un comité de travail à cet effet?	Andrew Edwards	Un comité de travail est lancé, dirigé par Eamon Egan
9.	Prioriser les dossiers à travailler pour l'année 2015-2016	Andrew Edwards Annie Lamarre	Rencontre organisée avant la séance du CÉ du 4 novembre
10.	Mieux publiciser les heures d'ouverture du kiosque de fournitures	Comité élèves	Horaire à être affiché dans les classes.
11.	Obtenir une liste des travaux passés et à venir	Annie Lamarre	Réunion du 9 octobre avec CSDM et bulletin d'info aux parents
12.	Mettre en place un comité ad-hoc sur le transport avec des représentants des écoles Atelier, FACE et Fernand-Séguin, de la STM, VéloQuébec et Trottibus	Stéphanie Bellenger-Heng	En cours
13.	Faire un suivi avec la EMSB quant à son offre de transport en bus scolaire pour FACE	Eamon Egan	À suivre
14.	Obtenir la capacité maximale de l'école (chiffre)	Annie Lamarre	1368 élèves actuellement inscrits, les locaux sont en surcapacité
15.	Signer et envoyer à la CSDM la résolution de demande de dérogation à la politique d'admission	Annie Lamarre Andrew Edwards	Signée le 13 octobre 2015
16.	Reporter le point sur le budget du CÉ (400\$), de l'OPP (50\$ de l'école à l'OPP) et de l'école à la réunion du CÉ du 4 novembre 2015	Andrew Edwards	Fait



17.	Reporter le point sur les procédures pour l'approbation des sorties à l'école FACE à la réunion du CÉ du 4 novembre 2015	Andrew Edwards	Fait
18.	Corriger la politique d'admission de l'école (préambule, critères d'admission, frais maternelle)	Annie Lamarre	Impression déjà faite pour 2016-2017; à faire pour celle de 2017-2018
19.	Faire une levée de fonds en louant les places de stationnement du parking de l'école aux spectateurs du match des Alouettes, et ce au profit de l'OPP	Geneviève Dodin	Faite le 18 octobre 2015 Refaite le 8 novembre 2015
20.	Demander aux délégués syndicaux si des parents bénévoles pourraient éventuellement remplacer les enseignants pour certains événements/sorties	Annie Lamarre	Fait
21.	Vérifier que les substituts ont le même droit de vote que le délégué élu s'ils le remplacent à une réunion de Comité de parent CSDM	Myriam Bouroche	Courriel envoyé le 14 octobre à la présidente du Comité exécutif du Comité de parents : Mélanie Taillefer
22.	Monter un Comité de parents au service de garde	Lise Leblanc	Juste un parent qui s'est montré intéressé : pas suffisant

Myriam Bouroche
Secrétaire du CÉ
11-11-2015